



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-128975>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-128975**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** SEMAPA

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 70201772400072

**Ville :** PARIS

**Code postal :** 75013

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 75

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** [https://semapa.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_10704\\_1129393.html](https://semapa.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_10704_1129393.html)

**Identifiant interne de la consultation :** DIC\_Ts\_MOE POUTRE T4\_2

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Louis MALEJACQ

**Adresse mail du contact :** lmalejacq@semapa.fr

**Numéro de téléphone du contact :** +33 144062000

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** cf. Règlement de la Consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** cf. Règlement de la Consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** cf. Règlement de la Consultation

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 07/01/2026 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite  
**Réduction du nombre de candidats :** Non  
**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui  
**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Marché de Maîtrise d'Oeuvre pour l'aménagement de la poutre belvédère T4-relance

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 71000000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** MOE architecturale, paysagère et technique relative à l'aménagement de la poutre caisson située entre la place T4 et le boulevard Vincent Auriol, en un belvédère urbain ainsi que des missions complémentaires : mission d'accompagnement ferroviaire, de synthèse des réseaux et une mission OPC.

**Lieu principal d'exécution du marché :** secteur Tolbiac - ZAC PARIS RIVE GAUCHE 75013

**Durée du marché (en mois) :** 24

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Il s'agit d'un marché de maîtrise de maîtrise d'oeuvre à prix global et forfaitaire (avec un forfait provisoire pour la mission de base et un forfait définitif pour les missions complémentaires conformément aux dispositions de l'AE). Les candidats sont informés que le marché sera passé avec un candidat individuel ou un groupement solidaire. Si le candidat retenu s'est présenté sous la forme d'un groupement conjoint, il devra obligatoirement, modifier la forme de son groupement dans le cadre d'une mise au point avant la notification du marché. En cas de groupement, le mandataire du groupement sera obligatoirement désigné dès la candidature. Il est précisé qu'une entreprise ne peut se porter plusieurs fois candidate pour un même marché, ni en qualité d'entreprise individuelle ou générale, ni en qualité de mandataire d'un groupement. De plus, pour éviter de fausser la concurrence, un co-traitant ne pourra pas être agréé dans plusieurs groupements. Le titulaire devra intégrer un concepteur d'espaces publics (bureau d'études techniques, architecte-urbaniste ou paysagiste). En raison de la localisation de l'espace public au-dessus du volume ferroviaire, le titulaire devra détenir en propre la compétence ferroviaire " Habilitation Travaux Infra " (HTI selon l'arrêté du 7 mai 2015). Les thématiques de recyclage et réemploi, de performance environnementale ainsi que de gestion des eaux pluviales devront également être maîtrisées par le titulaire, si besoin en recourant à des expertises externes par le moyen d'un groupement ou d'un acte de sous-traitance. La SEMAPA se réserve la possibilité de négocier selon les modalités prévues dans le RC. Les échanges se font par le biais de la plateforme.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 21/11/2025